

Image not found or type unknown



Nationalité française par affiliation

Par **mbya**, le **07/12/2009** à **12:32**

Bonjour, rnEn 2007 je me suis mariée avec un étranger, en 2008 nous avons eu une adorable petite fille. En 2009 mon mari et me fille sont devenus français, ma question est : quelle procédure dois je demander pour ma nationalité ? Naturalisation par décret comme a fait mon mari ou par mariage sachant qu'il n'été pas français le jour du mariage? Je suis en France depuis 2004 avec 2 diplômes français.

Par **chris_idv**, le **07/12/2009** à **23:30**

Bonjour,rnrnLes réponses à vos questions se trouvent ici: rnrn<http://vosdroits.service-public.fr/particuliers/F2726.xhtml>rnCordialement,